

**PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Pour des actions financées par des subventions mondiales recherchant un apport de fonds du Ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada

**MODÈLE DE GOUVERNANCE - INSTRUCTIONS**

**Introduction :**

L'atteinte de résultats durables en développement international repose sur la présence de systèmes de gouvernance efficients, efficaces et inclusifs qui traduisent la volonté des populations. En améliorant les mécanismes de gouvernance, les processus et les institutions qui rendent les gouvernements responsables à l'égard des citoyens, et en soutenant la capacité des particuliers et des autres membres de la société civile à participer à la gouvernance et au développement de leur propre société, il est possible d'améliorer les retombées d'autres initiatives de développement, de résoudre les conflits de façon pacifique et sans violence en plus de faire avancer la démocratie et le respect des droits fondamentaux.

Les objectifs du Canada en matière d'intégration de la gouvernance dans ses programmes d'aide internationale consistent à :

* accroître la responsabilisation et la transparence des processus et des institutions des pays partenaires ;
* favoriser la participation citoyenne afin d'assurer la prise en charge et la durabilité des processus de développement socioéconomique ; et
* renforcer la capacité à fournir des services équitables.

**Dans votre évaluation des besoins de la collectivité, vous devez répondre aux questions suivantes concernant l’intégration de la gouvernance dans votre action :**

1. **Cette action vient-elle en aide aux populations les plus vulnérables et marginalisées ?** (ex. : femmes, enfants, garçons et filles, personnes souffrant de handicap, enfants placés ou à la rue, minorités ethniques et linguistiques, groupes LGBT, populations indigènes, travailleurs du secteur informel, etc.)
* Qui sont les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés\* dans la région ciblée par cette initiative ?
* En quoi leurs besoins diffèrent-ils ?
* Comment seront-ils aidés par l’action ?
1. **Cette action contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté ?** (il peut s’agir de pauvreté économique ou sociale).
* Comment cette action réduit-elle la pauvreté dans la population cible ?
1. **Cette action prend-elle en compte la perspective des populations pauvres?**
* Les populations pauvres et marginalisées ont-elles été consultées lors de la conception, du développement, de la mise en œuvre, de l’évaluation et du suivi de cette initiative ? Comment ont-elles été consultées ?
1. **Cette action favorise-t-elle la démocratie et l’avancement des normes internationales relatives aux droits de la personne** **?**
* En quoi l’action soutient/promeut-elle les droits politiques et civils, notamment la liberté d’expression, de parole et de réunion pacifique ?
* Comment l’action encourage-t-elle l’investissement et le progrès afin de soutenir la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels ?
* Comment l’action s’assure-t-elle que certains groupes ne sont pas ignorés ou exclus des bénéfices de ce partenariat ?
1. **Les résultats de cette action sont-ils pérennes?**
* Comment l’action s’assure-t-elle de la pérennité des résultats ?
* L’action évite-t-elle la création de systèmes parallèles ? (ex. : existe-t-il déjà des institutions de service sous-nationales ou nationales en charge de la région ciblée ? Si oui, cette action renforce-t-elle la capacité de ces institutions ou crée-t-elle une nouvelle institution/organisation qui produit les mêmes résultats dans la région ?)
1. **Cette** **action prend-elle** **en compte les priorités nationales et/ou les intérêts des bénéficiaires** **?**
* Cette action est-elle alignée avec la stratégie de développement du gouvernement ?
* Y-a-t-il une adhésion à et une appropriation de l’action au niveau local ?
1. **Cette action peut-elle avoir des conséquences négatives potentielles en matière de gouvernance ?**
* Comment les conséquences négatives inattendues en matière de gouvernance ont-elles été prises en compte et atténuées ?
1. **Comment cette action intègre-t-elle la bonne gouvernance ?**
* Comment les éléments suivants ont-ils été incorporés dans la conception, le développement, la mise en œuvre, l’évaluation et le suivi de cette action ?\*
	+ Participation et inclusion (se concentrer sur les groupes vulnérables et marginalisés dans les institutions formelles et informelles, les procédures et la prise de décision)
	+ Transparence et responsabilisation (ex. : mesures anticorruption)
	+ Efficience et efficacité (ex. : production de services publiques)
	+ Équité, égalité et non-discrimination (ex. : accès aux services et aux ressources)
	+ Capacité et adaptation aux besoins (ex. : des autorités, institutions et associations locales, régionales et nationales aux besoins et intérêts des populations qu’elles représentent ou desservent)

\*  **NOTE :** Tous ces éléments n’ont pas à être incorporés dans votre demande.

*Pour plus d’informations, se référer aux documents stratégiques du MAECD sur les thèmes transversaux de l’aide internationale du Canada :* [*http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/strategic\_papers-documents\_strategiques.aspx?lang=fra*](http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/strategic_papers-documents_strategiques.aspx?lang=fra)